

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1868.

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME SEIZIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 24.

—

28 Décembre 1868.

DESCRIPTION

DE

DEUX ESPÈCES NOUVELLES D'ALPHITOBIOUS

(Coléoptères de la tribu des LATIGENES, famille des *Ulomiens*.)

par **E. MULSANT** et **GODART**

Présentées à la Société linnéenne de Lyon le 11 novembre 1867.



Alphitobius granivorus.

Oblong ou suboblong ; médiocrement convexe ; entièrement d'un roux testacé. Yeux presque entièrement coupés. Dernier article des palpes maxillaires une fois plus long que large. Prothorax arqué sur les côtés, offrant vers la moitié ou un peu plus sa plus grande largeur, aussi large à la base que les élytres ; bispinué et moins faiblement rebordé dans le milieu de la base ; presque uniformément marqué de points ronds. Élytres à stries à peine plus fortement ponctuées que les intervalles, ceux-ci finement ponctués : les trois ou quatre internes presque plans, rendant les stries moins distinctes ; les externes faiblement convexes. Prosternum convexe, à peine rebordé sur les côtés.

Corps oblong ; médiocrement convexe ; entièrement d'un rouge de cuir ou d'un roux testacé ; luisant de dessus.

Tête marquée de points un peu moins petits sur le front que sur l'épistome ; marquée sur la suture frontale d'un sillon transversal ou par un arc dirigé en arrière.

Épistome tronqué ou à peine échancré en arc au devant.

Yeux noirs, presque entièrement coupés par les joues.

Antennes prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes des côtés du prothorax ; d'un rouge de cuir ; grossissant à partir du 4^e article ; dentées au côté interne à partir du 6^e : les 4^e à 10^e plus larges que longs.

Prothorax échancré en arc, en devant, avec la partie médiane de cette échancrure transverse ; arqué sur les côtés, et offrant vers la moitié ou un peu plus de ceux-ci sa plus grande largeur ; rebordé latéralement ; aussi large à la base que celle des élytres ; plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; bissinué à la base, avec la partie médiane un peu plus prolongée en arrière que les angles latéraux ; muni d'un rebord basilaire moins faible dans le milieu que sur les côtés ; déprimé ou marqué d'une fossette au-devant de chaque sinuosité, près d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; plus convexe que les élytres ; presque uniformément marqué de points plus gros que ceux de la tête, et séparés par des espaces lisses.

Écusson plus large que long ; en ogive ou presque en demi-cercle ; finement ponctué.

Elytres subparallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement ; très-médiocrement convexes ; à neuf stries marqués de points à peine plus gros que ceux des intervalles, ceux-ci finement ponctués ; les trois ou quatre plus internes presque plans et rendant, par là, les stries plus faibles ou moins distinctes : les autres, médiocrement convexes. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural.

Dessous du corps d'un roux testacé, d'un roux presque orangé ou d'un roux de cuir ; granuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste. *Prosternum* convexe ; à peine muni d'un léger rebord sur les côtés.

Pieds de la couleur du dessous du corps : jambes antérieures et intermédiaires faiblement arquées et faiblement denticulées sur leur arête externe : les postérieurs droits et inermes. *Premier article des tarsi postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis ; un peu moins grand que le dernier.

Cette espèce a été prise à Marseille.

Alphitobius viator.

Oblong ; très-médiocrement convexe ; entièrement d'un rouge brunâtre. Yeux coupés aux deux tiers. Dernier article des palpes maxillaires de moitié plus long que large. Prothorax offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur, un peu moins large à la base que les élytres ; bis-sinué et un peu moins faiblement rebordé à la base que sur les côtés ; presque uniformément marqué de points ronds. Élytres à stries prononcées et marquées de points assez gros. Intervalles convexes, pointillés. Prosternum aplani à partir de la moitié des hanches.

Long. 0^m,0067 (3 l.) — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0026 (1 à 1/8 l.).

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; entièrement d'un rouge brunâtre ; presque mat sur le prothorax, peu luisant sur les élytres.

Tête uniformément marquée de points un peu plus petits que ceux du prothorax ; marquée sur la suture frontale d'un sillon transversal arqué en arrière. Epistome tronqué ou à peine échancré en arc, en avant. Palpes maxillaires à dernier article élargi d'arrière en avant, obliquement tronqué à l'extrémité ; de moitié plus long que large.

Yeux noirs ; coupés jusqu'aux deux tiers par les joues.

Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax ; grossissant à partir du 4^e article ; dentées au côté interne à partir du 5^e : les 4^e à 10^e plus larges que longs.

Prothorax échancré en arc assez régulier, en avant ; arqué sur côtés, mais plus faiblement sur le tiers postérieur de ceux-ci ; offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur, parfois légèrement sinué près des angles postérieurs ; un peu moins large à sa base que celle des élytres ; un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; bis-sinué à la base, avec la partie médiane de celle-ci sensiblement plus prolongée en arrière que les angles postérieurs ; orné d'un rebord basilaire moins faible dans le milieu que sur les côtés ; souvent à peine déprimé au devant de chaque sinuosité basilaire : de deux tiers plus large à la base que long sur son milieu ; plus sensiblement convexe sur son

milieu que les élytres, et moins convexement déclive qu'elles sur les côtés; presque uniformément marqué de points un peu plus gros que ceux de la tête.

Écusson en triangle, un peu plus long que large; étroitement rebordé sur les côtés; finement ponctué.

Élytres parallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; peu convexes sur de dos, subconvexement déclives sur les côtés; à neuf stries, très-prononcées et marquées de points transverses rapprochés; les 4^e et 5^e ordinairement les plus courts. *Intervalles* convexes; pointillés. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural.

Dessous du corps d'un rouge brunâtre: ventre parfois plus obscur. *Prosternum* aplani à partir de la moitié des hanches. *Côtés de l'antépectus*, un peu granuleux. *Ventre* plus finement ponctué.

Pieds de la couleur de la poitrine. *Jambes antérieures* faiblement arquées et à peine denticulées, sur leur arête externe. *Jambes intermédiaires* et postérieurs droits.

Tarses postérieurs à 1^{er} article plus long que les deux suivants réunis, au moins aussi grand que le dernier.

Cette espèce a été trouvée comme la précédente, à Marseille, où elle a été sans doute importée avec les blés étrangers.

L'*A. viator* se distingue de l'*A. granivorus* par sa couleur moins claire; par son corps un peu plus allongé, plus parallèle; par ses yeux beaucoup moins coupés par les joues; par son prothorax échancré en arc régulier en devant, plus faiblement arqué dans sa seconde moitié; débordé à la base, par les élytres, de la largeur d'un intervalle de celles-ci; offrant la partie médiane de sa base plus prolongée en arrière; par ses élytres à stries plus profondes et marquées de lignes et de points transverses, rapprochés, visiblement plus gros que ceux des intervalles; par ces derniers plus convexes; par son prosternum aplani postérieurement, à partir de la moitié des hanches.